

FORMATION «CAP TOURNAGE EN CERAMIQUE»

ECHÉANCIER 2023 DES FORMALITES D'INSCRIPTION

Ce document prévisionnel est édité à titre d'information pour les futur.e.s candidat.e.s

Les dates définitives seront communiquées dès que possible. L'information sera transmise via le site de la Maison de la Céramique

De mars à Mi-août 2023

Pour financer votre formation:

Pour bénéficier d'un financement de votre cursus de formation, vous pouvez :

- Demander un financement individuel à votre région
- Si vous êtes demandeur d'emploi, solliciter un rendez-vous auprès de votre votre conseiller.ère (Pôle Emploi, <u>Mission locale</u>, <u>CIDFF</u> - Centre d'information des Droits des Femmes et des Familles, CAP emploi - pour les personnes en situation de handicap) afin de lui présenter votre projet professionnel et de formation et étudier avec elle/lui les financements possibles.
- Faire appel à votre CPF
- Mettre en place le dispositif « transition-pro »

Vous pouvez aussi avoir un financement sur fonds propres

Personne ressource pour tous et toutes :

Muriel ROCQUES, assistante de formation, Maison de la Céramique du Pays de Dieulefit, 04 75 50 50 85 ou <u>assistanteformation@maisondelaceramique.fr</u>



Pour les candidat.e.s en situation de handicap:

La céramique est un métier qui comporte un haut niveau de pénibilité mais il peut être accessible aux personnes en situation de handicap, c'est pourquoi nous adhérons à la démarche inclusive H+ de la Région Auvergne Rhône Alpes.

Vous pouvez trouver des informations sur la page dédiée de notre site : https://www.maisondelaceramique.fr/formation/h/#page-content

Notre Référente H+: Marion BOISJEOL, Responsable de formation

Tel 04 75 50 50 84 ou 04 75 50 20 98 Mail : formation@maisondelaceramique.fr

Le 3 avril 2023 voir les documents téléchargeables

Informations collectives à la Maison de la Céramique, en présentiel et distanciel (dates et distinctes) :

- Entretien collectif avec les candidat.e.s en vue d'une information sur les métiers de la céramique, leurs conditions d'exercice et le fonctionnement du réseau professionnel.
- Visite de la Maison de la Céramique : locaux de la formation et musée.
- Modalités des divers financements.
- Information sur les dispositions personnelles à prendre par chaque candidat concernant son installation à Dieulefit durant le temps de la formation.
- Nous proposons, pour les candidat.e.s éloigné.e.s géographiquement, une session en distanciel (inscription obligatoire).

Cet entretien est au bénéfice des candidats mais ne constitue pas une condition d'entrée.

Candidater à la formation

Rappel des pré-requis pour le candidat : Débuter dans la technique du tournage, être porteuse/porteur d'un projet de production basée sur le tournage en céramique. Le/la candidat.e doit avoir une motivation profonde, posséder une sensibilité manuelle et artistique et être prêt.e à un investissement personnel, mental et physique important..

Le CAP étant un apprentissage des bases techniques du métier, nous n'avons pas d'attente préalable sur des compétences au tournage

CLOTURE DES CANDIDATURES ET DATE LIMITE DE DÉPÔT DES DOSSIERS: 15 mai 2023

Les dossiers peuvent être déposés « au fil de l'eau » jusqu'à cette date.

Le dossier se compose :

- D'une lettre de motivation expliquant l'intérêt du/de la candidat.e à faire la formation et développant une présentation sommaire de son projet professionnel ainsi que les céramistes qu'il/elle connait et font référence
- D'un **CV** présentant de façon détaillée l'ensemble des formations et parcours hors et en céramique du/de la candidat.e.
- D'un dossier dédié (de <u>4 à 10 pages maximum</u>), dans lequel la/le candidat présentera en détail son projet professionnel : production envisagée, lieu d'installation, équipement prévu, photos de l'atelier et du matériel si déjà existant, potentiel clientèle du secteur choisi, ainsi qu'un budget prévisionnel qui permettra d'appréhender les perspectives d'installation et de lancement de lancement de l'activité, si possible sur 3 ans.
 Ce dossier a pour objectif de permettre au jury de sonder la connaissance du candidat sur le métier et le domaine d'activité. Il contribue à évaluer l'aspect professionnel du projet mais n'engage pas formellement le candidat à le réaliser « au pied de la lettre », toutes ces données pouvant évoluer avec la formation.
- D'un dossier photos (de <u>4 à 10 pages maximum</u>) présentant, si elles existent, des réalisations exécutées par le la candidat e (réalisations personnelles). Les photos du dossier doivent être si possible légendées : format, matériau(x), technique(s)...

LE DOSSIER CONSTITUÉ EST EN 2 FORMATS :

- 1 numérique au format PDF, envoyé par internet (Wetransfer, par exemple). Tous les documents composant le dossier doivent être assemblés en un seul PDF.
 - > Doit nous parvenir au plus tard le 15 mai 2023
- 1 version « originale » papier (format et matière au choix du candidat.e) dans le cas où la candidature a été présélectionnée.
 - Doit nous parvenir au plus tard le 1 juin 2023 si retenu par le jury de présélection

ATTENTION, CES DEUX VERSIONS DOIVENT ETRE IDENTIQUES.

Pour les candidat.e.s sélectionné(e)s, ces 2 versions seront conservées par la Maison de la Céramique. Sinon, nous les renvoyons.

DATES LIMITES DE RECEPTION DU DOSSIER DE CANDIDATURE :

La version numérique doit nous parvenir au plus tard le 15 mai 2023

L'envoyer à formation@maisondelaceramique.fr

Via une plateforme de téléchargement (type wetransfer)

La version papier doit nous parvenir au plus tard le 1 juin 2023 (si votre dossier a été

retenu par le jury de présélection)

31 Mai 2023

Test n° 1 : Présélection sur dossier (cf « le livret du candidat »)

13 et 14 juin 2023

Test n° 2 : Sélection lors d'un entretien avec le jury (cf « le livret du candidat ») Le résultat sera communiqué par mail, dans les 72h suivantes

4 juillet 2023

Avis définitif d'admission ; en fonction de l'état d'avancement du dossier de financement

Liens et ressources vers la profession :

- Le Collectif National des céramistes : http://www.collectif-ceramistes.org/
 Pour trouver :
 - L'ensemble des associations régionales du territoire et les professionnel.e.s
 - Le calendrier des marchés potiers 2023, occasion de rencontrer des professionnel.e.s
 - Des informations précises sur les bonnes pratiques économiques, environnementales et sociales
 - L'actualité du métier
 - Etc,.....
- Les Ateliers d'Art de France : https://www.ateliersdart.com/
 Partenaire de la formation, les Ateliers d'Art de France est le syndicat professionnel représentatif des métiers d'art. Il fédère plus de 6 000 artisans d'art, artistes de la matière et manufactures d'art, ainsi que 125 associations.
- L'association D'Argiles, potiers de Rhône Alpes, partenaire de la formation : https://www.dargiles.org/, pour trouver les professionnel.e.s (adhérents) de la région.
- Faire argile : https://www.faireargile.fr/
 Dans le contexte de déséquilibre planétaire (...) encourager la société à conclure une alliance nouvelle avec l'avenir (...).

Date prévue de début de formation:

Le 25 septembre 2023

Date prévue de fin de formation:

Le 7 juin 2024

Durée de la formation :

1200 heures / 172 jrs / 10 mois

Le statut requis à votre entrée en formation:

En fonction du financement du parcours de formation qui doit être établi au plus tard début août 2023

LA FORMATION SE DEROULE À:

LA MAISON DE LA CÉRAMIQUE DU PAYS DE DIEULEFIT, à Dieulefit (26)

POUR ALLER PLUS LOIN:

N'hésitez pas à les consulter sur notre site

https://www.maisondelaceramique.fr/formation/cap-tournage-en-ceramique/

H+

https://www.maisondelaceramique.fr/formation/h/

poser vos questions à

assistanteformation@maisondelaceramique.fr

Pour vos envois ou demande de renseignement:

Marion Boisjeol, Responsable de la formation et référente H+ ou Muriel Rocques, assistante administrative formation :

Maison de la Céramique

Rue des Reymonds, Parc de la Baume 26220 DIEULEFIT

Tel 04 75 50 50 85

Email:

assistanteformation@maisondelaceramique.fr

Site: www.maisondelaceramique.fr